

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Autres candidats	28	1128	969	450	29
		Bacheliers technologiques toutes séries	28	345	208	199	31

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	175	146	120	14	48,3 %
			Masculin	953	823	330	15	51,7 %
			Total	1128	969	450	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	54	20	20	3	9,7 %
			Masculin	291	188	179	28	90,3 %
			Total	345	208	199	31	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	15	2	0	0 %
				Sans mention	391	331	60	9	31 %
				AB	365	358	184	15	51,7 %
				B	187	186	165	4	13,8 %
				TB	35	35	35	1	3,4 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	1009	929	450	29	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	15	0	0	0	
				AB	23	1	0	0	
				B	10	0	0	0	
				TB	4	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
				TBF	1	0	0	0		
				Total	57	2	0	0		
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	26	14	0	0		
				AB	10	6	0	0		
				B	18	12	0	0		
				TB	6	5	0	0		
				TBF	1	0	0	0		
				Total	61	37	0	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0		
				Total	1	1	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	13	1	1	0	0 %
					Sans mention	162	77	71	17	54,8 %
					AB	113	82	80	12	38,7 %
					B	51	42	41	2	6,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	345	208	199	31	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	821	724	387	22	75,9 %
			En réorientation	169	145	35	3	10,3 %
			Non scolarisés	76	55	12	2	6,9 %
			Scolarité étrangère	43	31	12	1	3,4 %
			Autres	19	14	4	1	3,4 %
			Total	1128	969	450	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	281	180	174	24	77,4 %
			En réorientation	35	18	17	4	12,9 %
			Non scolarisés	26	9	7	3	9,7 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	345	208	199	31	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	459	443	246	14
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	227	204	91	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	38	35	15	1
			Autres doublettes	230	203	83	8

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	233	192	186	28
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33	0	0	0
			Autres doublettes	67	13	12	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	48,1 %	50,1 %	56,6 %	56 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	23,8 %	23,1 %	20,9 %	8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4 %	4 %	3,4 %	4 %
		Autres doublettes	24,1 %	22,9 %	19,1 %	32 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Informatique (2815)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	70 %	93,7 %	93,9 %	90,3 %
		Mugn/ Mercatique & Droit et Economie	9,9 %	0 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	20,1 %	6,3 %	6,1 %	9,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, les matières scientifiques et techniques ainsi que l'anglais et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat.	Bulletins, relevé de notes du bac le cas échéant.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières. Appréciations de l'équipe pédagogique	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation. Motivation pour les métiers associés. Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Lettre de motivation, fiche avenir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgmt/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Problèmes relevés par les enseignants de lycée concernant la discipline, le comportement, l'absentéisme et le manque de travail. Une erreur flagrante d'orientation relevée dans la lettre de motivation est également réhabilitaire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures sont évaluées en fonction des notes et commentaires des enseignants de première et terminale, des notes du bac et de la lettre de motivation. Une attention particulière est portée sur le sérieux et l'engagement des candidats dans leurs études, ainsi que sur les éventuelles connaissances du domaine de la formation, la cohérence du projet d'étude et, le cas échéant, de carrière envisagé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidates et candidats à notre formation sont invités à éviter d'écrire une lettre de motivation générale où seul le nom de la formation est modifié d'une candidature à une autre. Ce document est important et compte largement dans le processus de sélection et il convient d'en soigner la rédaction spécifiquement pour chaque formation visée. Il convient d'y indiquer les raisons de

votre candidature, en particulier vos éventuelles expériences (au lycée et/ou personnelles) ayant trait aux enseignements de la filière dans laquelle vous effectuez la candidature.

Les candidats sont également invités à indiquer ce qu'ils savent de la formation et s'ils ont une idée de ce qu'ils veulent faire ensuite (quelle(s) poursuite(s) d'études ? quel(s) métier(s) ?).

Signature :

Lionel NICOD,

Directeur de l'établissement I.U.T d'Aix-Marseille -
Site d'Arles